

Avis de constitution

SOCIETE « NEW CONSTRUCTION COMPANY » en abrégé « NCC »

Siège Abidjan commune d'Attinguié, non loin de la
pharmacie Attinguié, lot 1948, Lot 1948, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW CONSTRUCTION COMPANY »

en abrégé « NCC »

Objet :

- Construction métallique ;
- Génie civil ;
- Gestion immobilière ;
- Électricité générale ;
- Froid ;
- Vitrerie ;
- Logistique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune d'Attinguié, non loin de la

pharmacie Attinguié, lot 1948, Lot 1948, Ilot 0

Dirigeant(s) M ATINCHOLA OWOLABI JANVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01399 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07238/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

